

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Rwamagana

le 6 juillet 1960  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

Service Médical Rwamagana  
imp. 149/089/01/00

*Exe 574.*



(\*) N° 206/F

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

INDEMNITE de LOGEMENT du PERSONNEL MEDICAL  
sous-contract B.O. à payer à la C.A.C. Buganza-sud  
Kibungu.

KANYABUGONDE.J.	Aide-inf.	6 mois à 100 Frs	600 frs
SENDA.Is	Aide-inf.	6 mois à 100 frs	600 frs
NKABIJE.Anast	Aide-inf.	6 mois à 100 frs	600 frs
BISORISENGE.J.	Aide-inf.	6 mois à 100 frs	600 frs
NYIRABAKIGA	Aide-accouch.	6 mois à 100 frs	600 frs
MUKAMUNANA.P.	Aide-accouch	6 mois à 100 frs	600 frs
MUKAMUSONERA	Aide-accouch	6 mois à 100 frs	600 frs

42 mois à 100 frs = 4.200 Frs

*12 / 5400*

Pour approbation et imputation sur l'article 149/089/01/00  
Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de QUATRE  
XXXX MILLE DEUX CENT Francs .

Le sous-gestionnaire des crédits  
DR A.OLBRECHT.  
(sé) Dirhôn .RWAMAGANA

Pour réception  
sé RUTEMBESA .

Vu pour approbation et vérification  
pour p... le \_\_\_\_\_  
Chef de Chefferie,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RWAMAGANA

, le 6 juillet 1960  
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

Service Médical Rwamagana  
Imput. 149/09.01.00

(<sup>1</sup>) N° 205/F

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

1<sup>o</sup> SEMESTRE 1960-

INDEMNITE DE LOGEMENT DES INDIRMIERS stagiaire  
à payer à la C.A.C. Buganza sud, Kibungu.

---

NKONGOLI :	6 mois à 100 Frs.	600 frs
Gatete :	4 mois à 100 "	400 "
KAREMBERI:	2 mois à 100 "	200 "
		<hr/>
		1.200 Frs

Pour approbation et imputation sur article 149/091.01.00  
Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de  
MILLE DEUX CENT FRANCS.-

Le Sous-gestionnaire des  
crédits 149.  
Dirh<sup>ô</sup>p. Rwamagana  
(sé).-Dr. A. OLBRECHT.

Pour réception  
(sé) Rutembesa.-

Vu pour approbation et vérification  
pour p... à, le  
Chef de Chefserie,



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

le  
de  
(1) N°

Raymond,

trici 5.400 f. pour allocation du journal

Quidial dans les maisons C.A.E.  
Bemully après pour réception + vers.  
payer les papiers.

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp